

**OPTI = Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle. Le secteur Accueil de l'OPTI offre une année scolaire à des jeunes non francophones arrivés récemment en Suisse âgés de plus de 15 ans.**

Le secteur Accueil de l'OPTI s'adresse à des jeunes gens et jeunes filles arrivés récemment en Suisse et dont les connaissances du français ne sont pas suffisantes pour commencer une formation professionnelle ou poursuivre des études.

#### Admission

Sont admis les jeunes répondant aux critères ci-dessus, ne pouvant pas intégrer une classe de la scolarité obligatoire en raison de leur âge.

Age d'admission: de 15 ans révolus à 20 ans révolus.

#### Programme

Pendant une année scolaire, les élèves des classes d'accueil étudient le français, les mathématiques ainsi que d'autres branches utiles à leur orientation et à leur intégration (connaissance de la Suisse, dessin technique, travaux manuels, activités créatrices sur textiles, sport).

#### Orientation

L'objectif des classes d'accueil est également d'aider les élèves à construire un projet professionnel avec l'aide de psychologues conseillers ou conseillères en orientation.

#### Cours préparatoires

Les élèves qui arrivent en cours d'année scolaire peuvent suivre des cours préparatoires à l'année de l'OPTI, axés exclusivement sur le français (16 périodes par semaine) et sur les mathématiques (8 périodes par semaine).

**Les classes Accueil de l'OPTI offrent environ 80 places par année, régulées en fonction des arrivées et des départs.**

#### Procédure d'inscription

##### **Elèves des classes d'accueil de la scolarité obligatoire**

Les élèves dont l'enseignant ou le psychologue conseiller en orientation estime utile qu'ils fréquentent le secteur Accueil de l'OPTI peuvent en faire la demande **via le dossier T1** "Ecole - formation professionnelle" disponible auprès du secrétariat de l'établissement scolaire ou sur le site [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).

Le dossier dûment rempli doit être déposé d'ici au **6 mai 2011** au secrétariat de l'établissement scolaire.

La décision d'admission est communiquée dans le courant de l'été.

##### **Elèves primo-arrivants et élèves provenant d'une école privée ou d'autre canton**

Les jeunes primo-arrivants et les élèves en provenance d'une école privée ou d'un autre canton peuvent adresser une demande d'entretien au doyen des classes d'accueil (tél. 021 316 97 17).

#### Voir aussi

- La fiche OPTI – **Secteurs**
- La fiche OPTI – **SAS**

#### **Des questions sur les formations et les professions?**

**L'information continue sur [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).**

